Envoyé en préfecture le 24/05/2023
Reçu en préfecture le 24/05/2023
Publié le
ID : 003-210302980-20230524-DEC202355-AU

- République Française -

VILLE de VARENNES-sur-ALLIER

Extrait du registre des décisions du Maire :

DEC202355
TRAVAUX ;
Signature d'un avenant n°1 au lot 2 du marché d'essais préalables à réception des travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement du centre-ville

Le MAIRE de VARENNES-sur-ALLIER,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2122-22 4°,

VU la délibération du Conseil municipal n° 2020260509 en date du 26 mai 2020 autorisant le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget (mais dans la limite de 100 000 euros),

VU le lot 2 du marché d'essais préalables à réception des travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement du centre-ville attribué à l'entreprise Suez Osis ;

CONSIDERANT qu'au cours des travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement du centre-ville, des essais supplémentaires ont dû être réalisés ;

CONSIDERANT qu'un avenant 1 au lot 2 doit être signé afin d'acter les tests supplémentaires ;

DECIDE de signer l'avenant 1 au lot 2 du marché d'essais préalables à réception des travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement du centre-ville avec l'entreprise Suez Osis d'un montant de 2 437,10 € HT faisant passer le lot 2 à un montant total de 12 056,30 € HT:

PUBLICATION au R.A.A.

24 MAI 2023

Pour le Maire,
L'Adjoint délégué aux travaux

Jean-Michel VILLAIN

MAIRIE DE VARENNES-SUR-ALLIER (ALLIER)